

CHANGEMENT DE PRIORITE

Les dix derniers mois ont été marqués par des changements importants dans la Rue Centrale avec la réalisation de la 3^{ème} et dernière tranche de travaux.

Un autre changement important va concerner les règles de priorité.

En effet, cet axe est une route départementale et le département nous demande de supprimer les « Stop » au sortie de la Rue de l'Egalité et de la Route de Colombier donnant ainsi la priorité à droite.

Rappelons que les objectifs visés par ces travaux d'aménagements sont notamment de sécuriser le cheminement piéton et de limiter la vitesse des véhicules.

Aussi la modification de la priorité demandée par le département va dans ce sens.

